NEWS

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Absentez-vous l'esprit tranquille !

Publié le 29 juin 2022

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

COMMENT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ?

- soit se connecter sur le site " service-public.fr (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241) " ;
- soit se rendre au commissariat de Police de Mantes-la-Jolie, muni d'une pièce d'identité, et se présenter à l'agent d'accueil.

Commissariat de Police de Mantes-La-Jolie
44, Rue Pierre Semard
78200 Mantes-la-Jolie